

REUNION DU COMITE SYNDICAL

26 janvier 2013

Quorum : 292

- ✚ **Membres du Comité : 582** (avec CCPL)
- ✚ **Présence aux dernières réunions**

Dates	Quorum	Présents
02/04/11	242	245
19/09/11	285	287
17/03/12	285	297
15/09/12	292	225
29/09/12		240

**Observations sur les délibérations
rédigées en application des
décisions prises par le Comité et le
Bureau et résumées dans le recueil
annexé au rapport de présentation
de la réunion de ce jour**

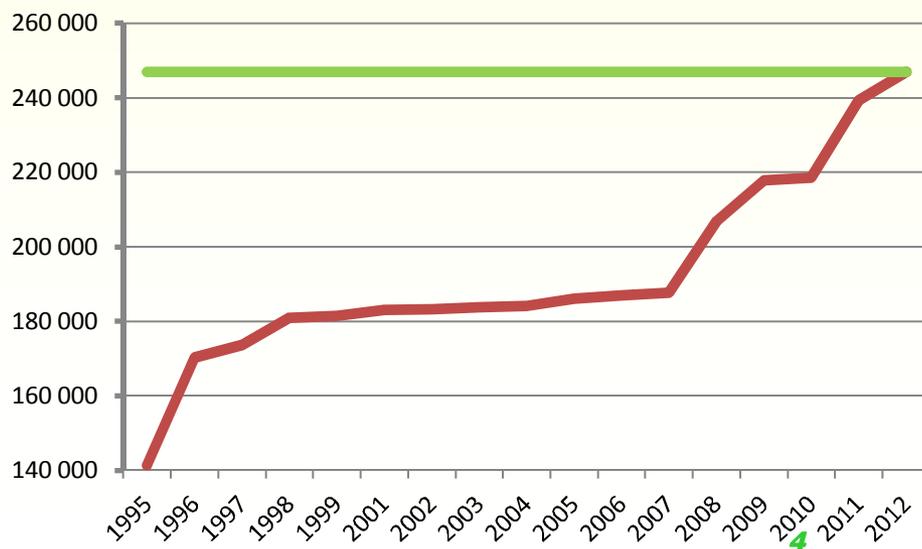


2012 : l'achèvement de la départementalisation



en nombre de communes

en nombre d'habitants :



2012 : l'instauration de la TCFE

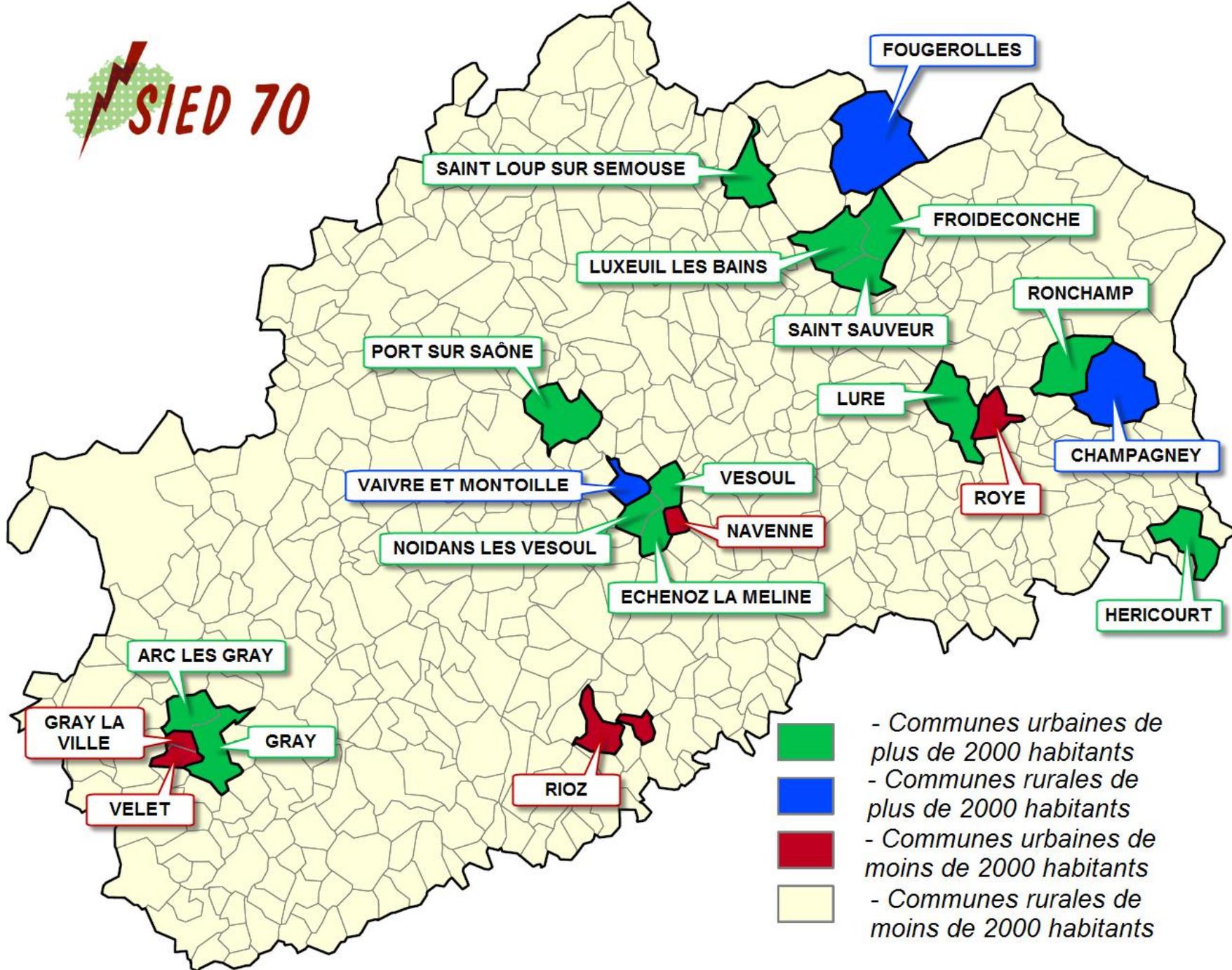
- ✦ **A 64,1% des suffrages exprimés, le Comité du SIED 70 a décidé le 29 septembre 2012 de l'instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2013**
- ✦ **Cette TCFE a été instaurée avec un coefficient égal à 8**
- ✦ **Les premiers versements devraient intervenir dès le début du 2^{ème} trimestre 2013**
- ✦ **La recette attendue en 2013 sera, compte tenu du décalage de 3 mois, égale au 3/4 de la recette annuelle envisagée**

2012 : les nouveaux financements des travaux

- ✚ Avec une recette annuelle de la TCFE estimée à 3 000 000 €, le SIED 70 va financer intégralement une grande partie des travaux sur le territoire des communes où il percevra cette TCFE
- ✚ 4 catégories de communes ont été créées selon que le SIED 70 percevra ou non la TCFE et selon le régime de la commune au sens de l'électrification qui règle la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SIED 70 et ERDF

2012 : les 4 catégories de communes

- ✚ Les 13 villes de plus de 2000 habitants, en régime urbain au sens de l'électrification (extensions et renforcements sous Maîtrise d'Ouvrage d'ERDF)
- ✚ Les 3 communes de plus de 2000 habitants en régime rural au sens de l'électrification (ensemble des travaux sous Maîtrise d'Ouvrage du SIED 70)
- ✚ Les 5 communes de moins de 2000 habitants en régime urbain au sens de l'électrification (extensions et renforcements sous Maîtrise d'Ouvrage d'ERDF)
- ✚ Les 524 autres communes du département de moins de 2000 habitants en régime rural au sens de l'électrification (ensemble des travaux sous la Maîtrise d'Ouvrage du SIED 70).



2012 : le financement pour les 13 villes de plus de 2000h

Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	40%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%
Maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public	100%
Travaux d'éclairage public à la demande de la ville, y compris pour un lotissement privé	7%
Maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil de communications électroniques	100%
Tout nouveau génie civil de communications électroniques	Néant

2012 : le financement à Vaivre, Fougerolles et Champagney

Renforcement de réseau existant	45%
Sécurisation des réseaux fils nus	45%
Amenée de l'électricité vers un équipement public	45%
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	45%
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU	45%
Extension du réseau pour un bâtiment agricole.	40%
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel	40%
Travaux de desserte intérieure de lotissements publics, y compris les ZAC	40%
Travaux de desserte intérieure de lotissements privés (y compris OPH et SOCAD)	40%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	30%
Partie de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%

2012 : le financement à Vaivre, Fougerolles et Champagne

Maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public	100%
Travaux d'éclairage public liés aux travaux d'électrification	45%
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à un RRCE d'aérien en souterrain)	7%
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	7%
Renouvellement avec économie de 40%	7%
Maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil de communications électroniques	100%
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	45%
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique du réseau	néant

2012 : le financement pour les communes de moins de 2000h

Renforcement de réseau existant (ERDF maître d'ouvrage en urbain)	100%
Sécurisation des réseaux fils nus (ERDF)	100%
Amenée de l'électricité vers un équipement public (ERDF)	100%
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé (ERDF)	100%
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU (ERDF)	100%
Extension du réseau pour un bâtiment agricole (ERDF)	100%
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel (ERDF)	40%
Travaux de desserte intérieure de lotissements publics, y compris les ZAC	55%
Travaux de desserte intérieure de lotissements privés (y compris OPH et SOCAD)	40%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 €	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 €	20%

2012 : le financement pour les communes de moins de 2000h

Maîtrise d'œuvre des travaux d'éclairage public	100%
Travaux d'éclairage public liés aux travaux d'électrification (ERDF)	100%
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à un RRCE d'aérien en souterrain)	25%
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%
Renouvellement avec économie de 40% : plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%
Renouvellement avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové	25%
Maîtrise d'œuvre des travaux de génie civil de communications électroniques	100%
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien (ERDF)	100%
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique du réseau	néant

2012 : le renouvellement de marchés de fournitures

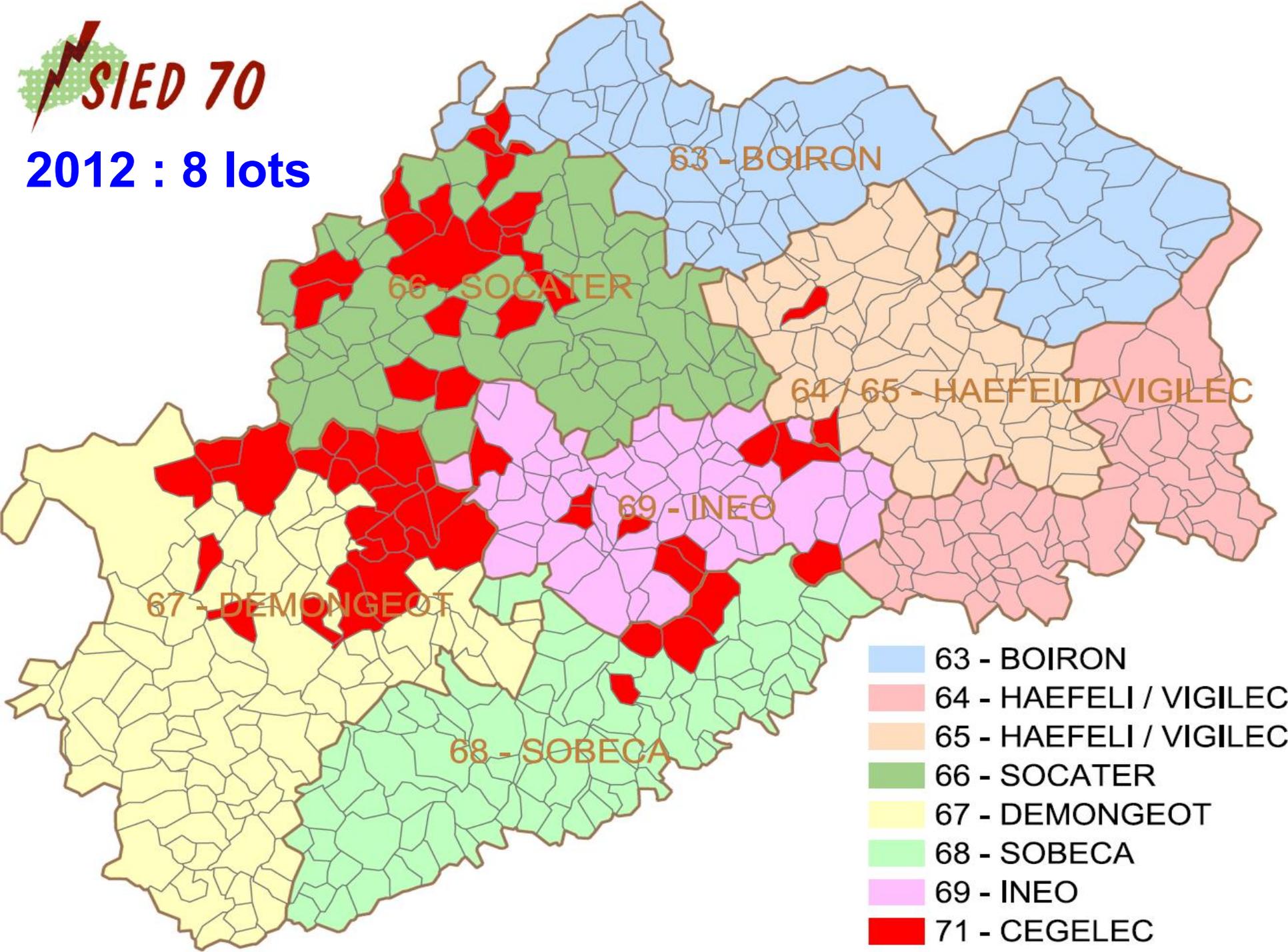
- ✚ Pour "serrer" au mieux les prix, le SIED 70 achète directement les matériels d'éclairage public.
- ✚ Deux accords-cadres ont été conclus, le premier pour des matériels courants et le second pour satisfaire aux demandes des communes en matière d'esthétisme
- ✚ Un appel d'offres a également été lancé fin 2012 pour l'achat des postes de transformation, des transformateurs et des armoires de coupure HTA

2012 : le renouvellement de marchés de travaux

- ✚ **Un appel d'offres européen a été lancé en septembre 2012 pour la réalisation des travaux d'électrification**
- ✚ **Des accords-cadres ont été signés avec 12 entreprises et 2 groupements d'entreprises différentes pour les 6 prochaines années**
- ✚ **Les premiers marchés subséquents seront signés dans le courant du mois de février prochain**
- ✚ **Les marchés en cours s'achèveront fin février 2013**

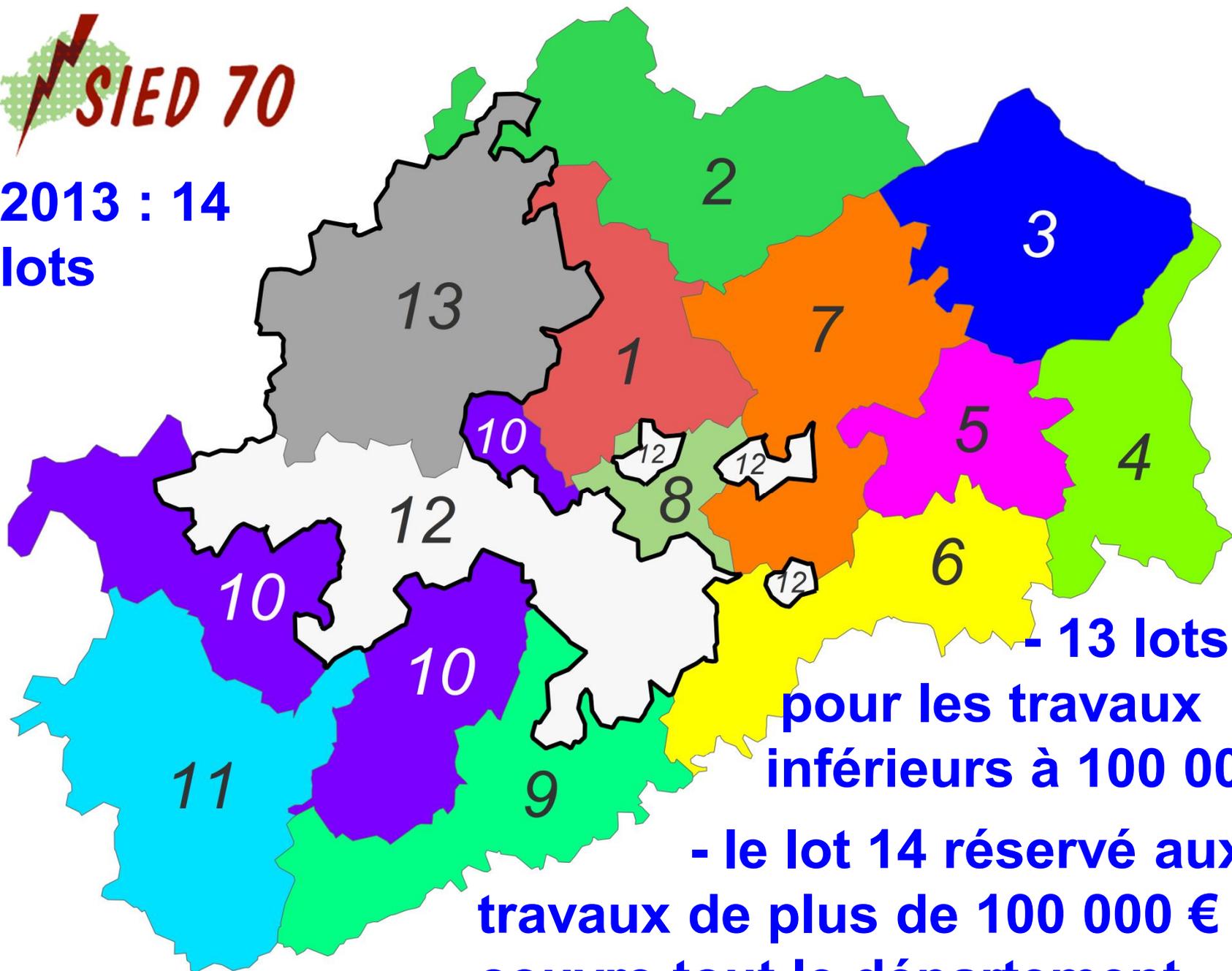


2012 : 8 lots





**2013 : 14
lots**



**- 13 lots
pour les travaux
inférieurs à 100 000 €**

**- le lot 14 réservé aux
travaux de plus de 100 000 €
couvre tout le département**

2012 : le renouvellement de marchés de travaux

- ✦ Pour les lots 1 à 13 correspondant aux opérations de moins de 100 000 €, la remise en compétition se fera annuellement parmi les 14 titulaires
- ✦ Pour chaque opération de plus de 100 000 €, la remise en compétition se fera entre les 6 titulaires du lot 14 qui avaient remis les meilleures offres (sur les 11 candidats) : BOIRON, INEO RESEAUX EST, Groupement SOBECA/CEGELEC, HAEFELI, DEMONGEOT et VIGILEC HATIER

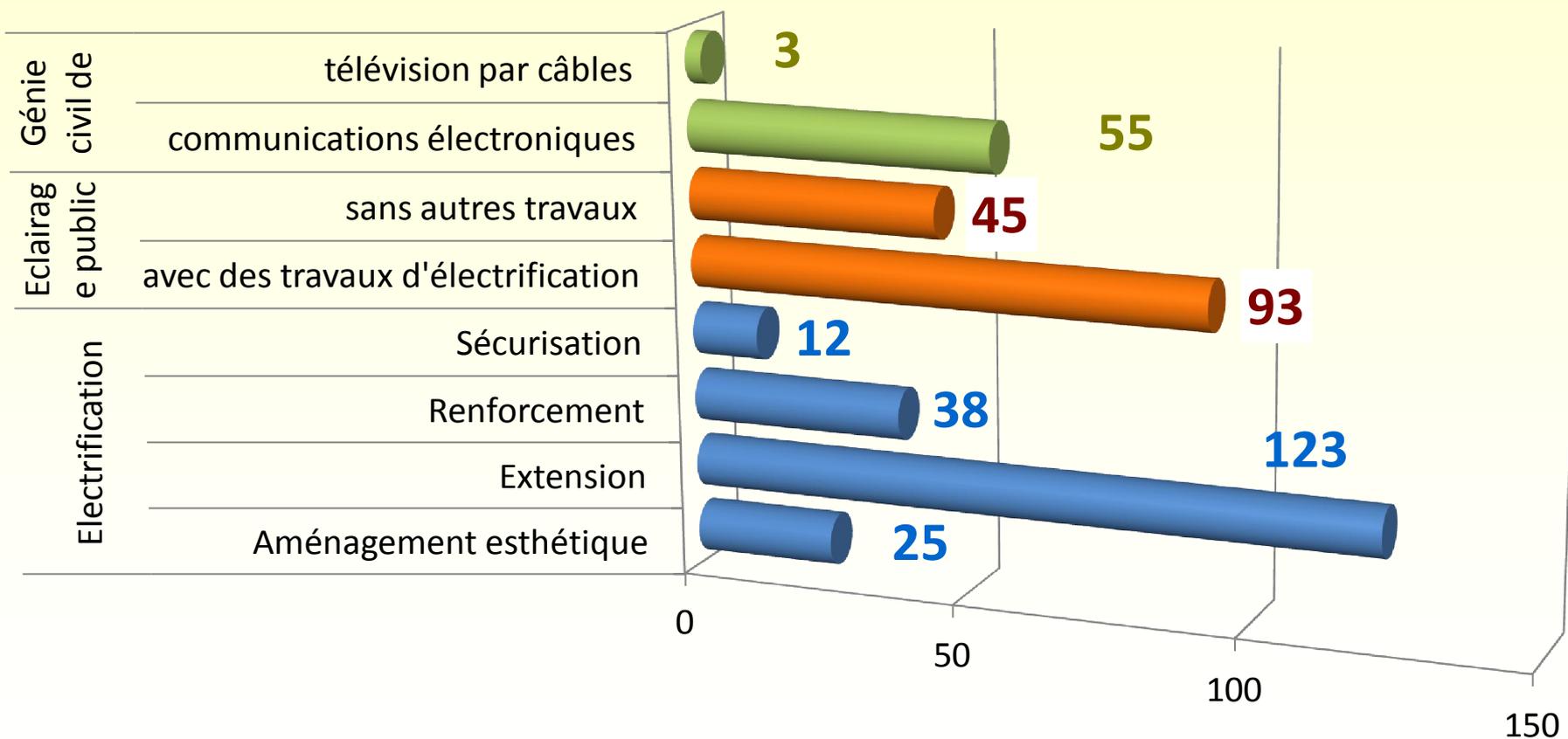
- ✦ **La réforme du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) a créé le CAS FACÉ (Compte d'Affectation Spéciale : Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Électrification rurale)**
- ✦ **La notification au SIED 70 des programmes 2012 ne lui a été transmise que le 13 novembre**
- ✦ **Ceci a entraîné du retard dans la réalisation de tous les dossiers importants où la crainte était que tous les travaux commencés avant la date de notification ne puissent être subventionnés**



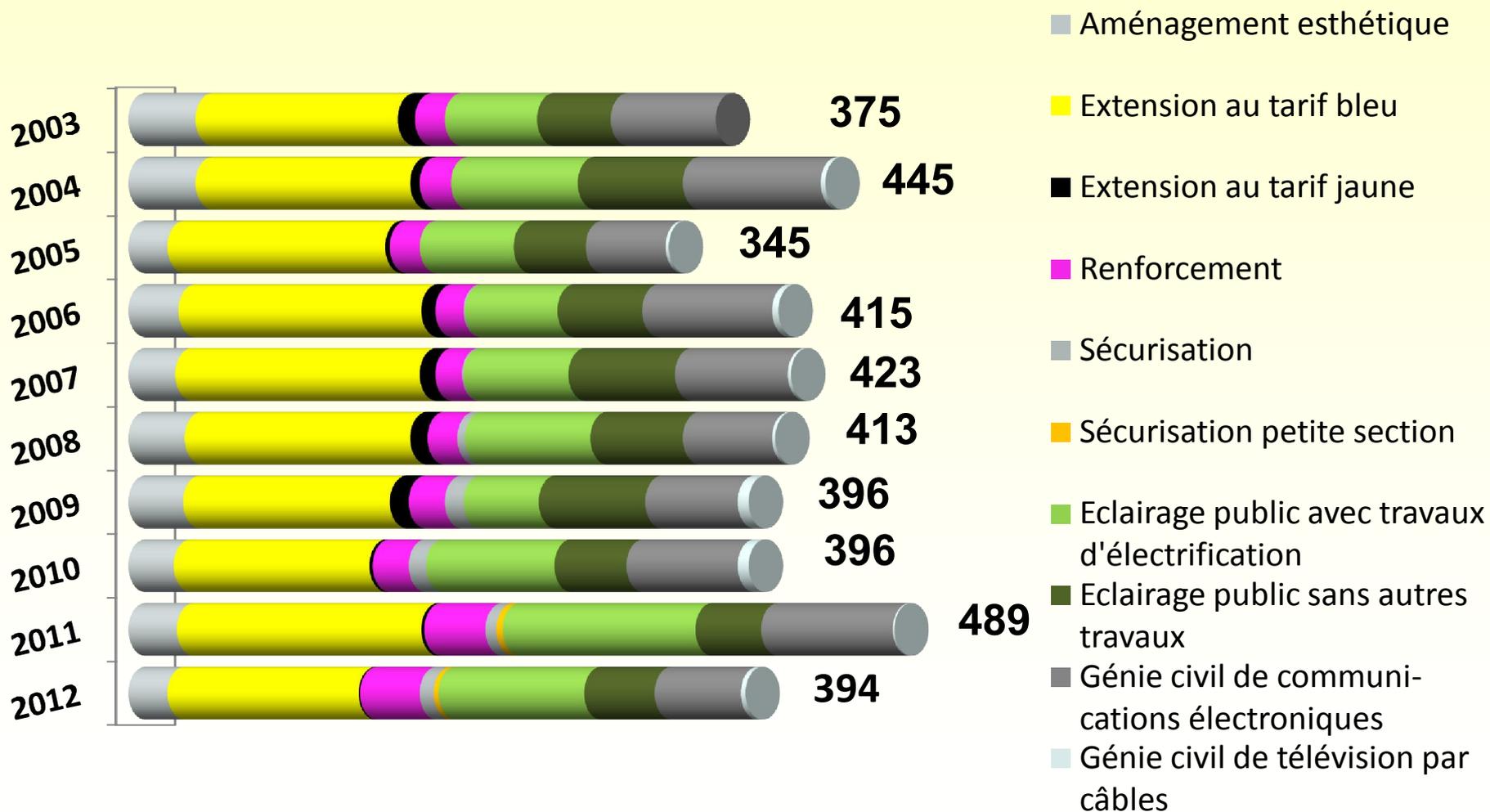
2012 : litige SIED 70 - ERDF concernant la PCT

- ✚ **Le SIED 70 a fait appel devant la Cour administrative de Nancy, de la décision de novembre 2011 du Tribunal administratif de Besançon dans le litige qui l'oppose à ERDF sur l'application de l'avenant PCT (Part Couverte par le Tarif)**
- ✚ **Sur les 2 années du protocole PCT, le montant résiduel du litige est d'environ 550 000 € qui ont fait l'objet de titres de recettes émis par le SIED 70, non annulés à ce jour**

2012 : le nombre d'opérations réalisées



2012 : les travaux achevés depuis 2003



2012 : les conseils en énergie partagés

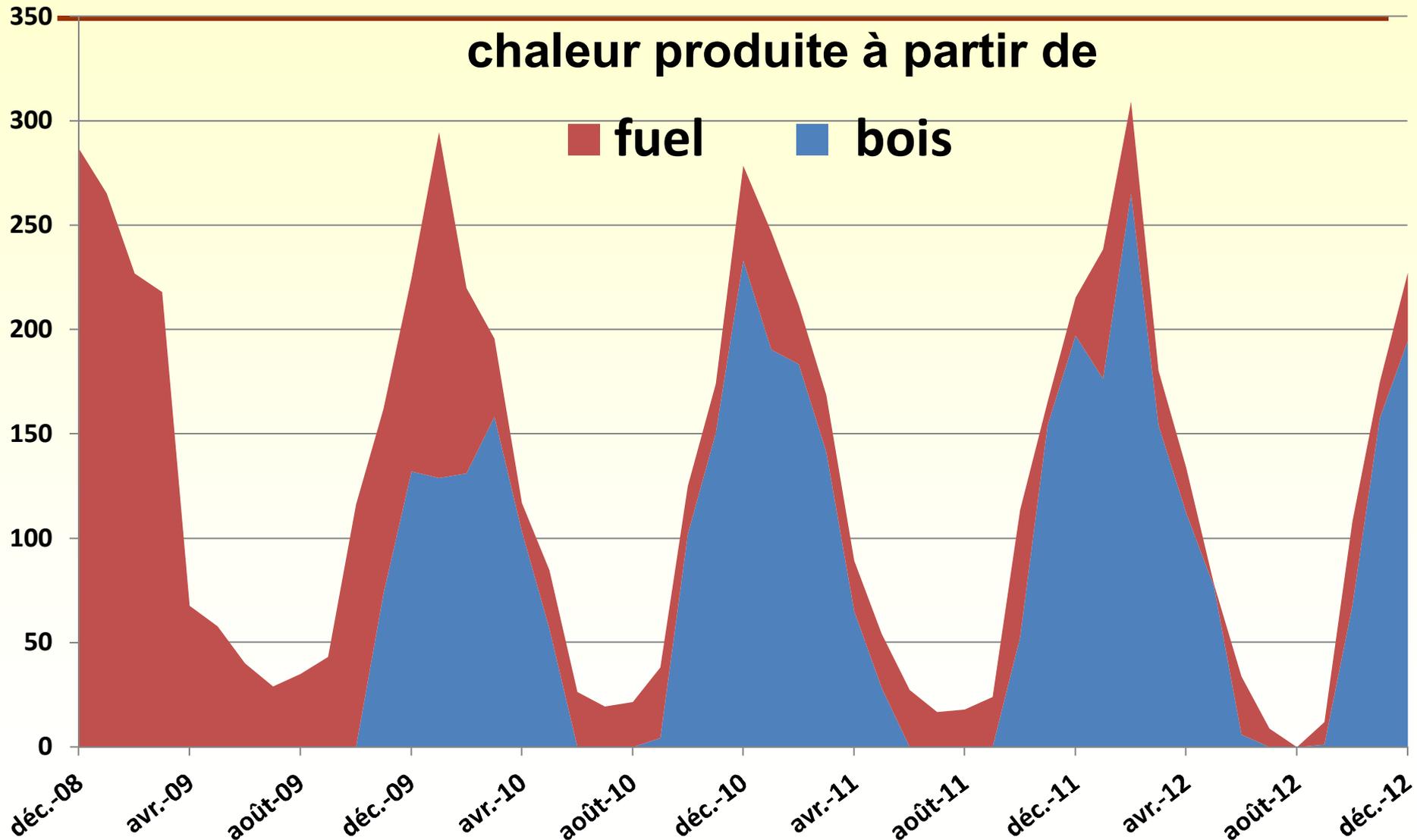
- ✚ Les dossiers de synthèse ont été remis aux communes suivantes : CONFLANDEY, LURE, SENONCOURT, VAUVILLERS et VESOUL (EP uniquement)
- ✚ Les études sont en cours pour les communes de : AMANCE, CLAIREGOUTTE, MONTIGNY-LES-VESOUL, NOIDANS-LE-FERROUX, NOIDANS-LES-VESOUL, PLANCHER-BAS, PORT-SUR-SAONE et VILLERS-LE-SEC
- ✚ Le conseiller intervient également sur certains dossiers d'optimisation de l'éclairage public

- ✚ **Le nombre de dossiers de chaufferies au bois à étudier est en nette baisse**
- ✚ **Cette année 2012 a vu la concrétisation de seulement 3 dossiers : les études de faisabilité à RIOZ et de maîtrise d'œuvre des chaufferies de EQUEVILLEY et FROIDECONCHE**
- ✚ **Le service est également intervenu sur la chaufferie de Scey-sur-Saône et les projets de Gy et Marnay**

2012 : les projets de chaufferies à Gy et Marnay

- ✦ **Après que le Comité syndical ait accepté les transferts de compétence demandés par les communes de Gy et Marnay pour la réalisation de chaufferie au bois, les 2 communes ont validé les estimations des coûts du service déterminés par le SIED 70 à partir des éléments des études de faisabilité**
- ✦ **Le SIED 70 a lancé les études de maîtrise d'œuvre**
- ✦ **Les APS (avant projets sommaires) ont été validé par le SIED 70 fin décembre en accord avec les communes**

2012 : la chaufferie de Scey-sur-Saône



Bilan 2012 et résultats budgétaires depuis 2009

Année	Budget	Fonctionnement - exploitation			Investissement			Résultat global budgétaire
		Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat	
2009	Principal	1 706 652,16 €	5 435 342,03 €	3 728 689,87 €	10 419 309,83 €	9 665 218,41 €	-754 091,42 €	2 974 598,45 €
	Prestations	28 953,27 €	28 953,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Conseil	18 600,00 €	37 763,29 €	19 163,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 163,29 €
	Scey	168 219,78 €	174 486,09 €	6 266,31 €	48 124,77 €	85 057,02 €	36 932,25 €	43 198,56 €
2010	Principal	1 905 423,87 €	6 974 341,39 €	5 068 917,52 €	11 977 855,77 €	12 155 736,53 €	177 880,76 €	5 246 798,28 €
	Prestations	67 403,25 €	70 474,61 €	3 071,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 071,36 €
	Conseil	26 400,29 €	30 503,29 €	4 103,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 103,00 €
	Scey	109 848,20 €	109 850,35 €	2,15 €	35 486,46 €	60 255,43 €	24 768,97 €	24 771,12 €
2011	Principal	2 183 547,46 €	8 290 508,34 €	6 106 960,88 €	12 834 069,10 €	10 491 949,45 €	-2 342 119,65 €	3 764 841,23 €
	Prestations	91 586,36 €	91 586,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Conseil	32 436,70 €	32 436,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Scey *	116 888,89 €	116 888,89 €	0,00 €	34 697,15 €	48 187,97 €	13 490,82 €	13 490,82 €
2012	Principal	2 395 734,91 €	7 339 391,57 €	4 943 656,66 €	13 982 605,27 €	12 554 203,83 €	-1 428 401,44 €	3 515 255,22 €
	Prestations	68 902,65 €	68 902,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Conseil	57 734,00 €	57 734,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Régie	10 560,00 €	10 560,00 €	0,00 €				
	Scey *	128 167,58 €	130 182,35 €	2 014,77 €	39 133,91 €	37 119,14 €	-2 014,77 €	0,00 €
	Mamay	0,00 €	1 299,92 €	1 299,92 €	1 299,92 €	0,00 €	-1 299,92 €	0,00 €
	Gy	0,00 €	4 460,08 €	4 460,08 €	4 460,08 €	0,00 €	-4 460,08 €	0,00 €

* Le collège doit toutefois en 2013 la somme de 4 764 € suite à un défaut du compteur "cuisines" constaté en 2011. A la fin de 2012, le déficit réel d'exploitation est donc de 4171,32 €

Les prêts entre les budgets

Année	Budget	Résultat global budgétaire	situation annuelle	"Prêts" internes ou restes à payer entre	Résultat global réel
2009	Principal	2 974 598,45 €	3 036 960,30 €		2 974 598,45 €
	Prestations	0,00 €		0,00 €	
	Conseil	19 163,29 €		19 163,29 €	
	Scey	43 198,56 €		43 198,56 €	
2010	Principal	5 246 798,28 €	5 278 743,76 €	12 430,00 €	5 259 228,28 €
	Prestations	3 071,36 €		3 071,36 €	
	Conseil	4 103,00 €		4 103,00 €	
	Scey	24 771,12 €		-12 430,00 €	12 341,12 €
2011	Principal	3 764 841,23 €	3 778 332,05 €	75 065,02 €	3 839 906,25 €
	Prestations	0,00 €		-36 433,97 €	-36 433,97 €
	Conseil	0,00 €		-26 557,70 €	-26 557,70 €
	Scey	13 490,82 €		-12 073,35 €	1 417,47 €
2012	Principal	3 515 255,22 €	3 515 255,22 €	102 574,01 €	3 617 829,23 €
	Prestations	0,00 €		-80 954,99 €	-80 954,99 €
	Conseil	0,00 €		-6 923,70 €	-6 923,70 €
	Régie			0,00 €	0,00 €
	Scey *	0,00 €		-8 935,32 €	-8 935,32 €
	Marnay	0,00 €		-1 299,92 €	-1 299,92 €
	Gy	0,00 €		-4 460,08 €	-4 460,08 €

* Le collège doit toutefois en 2013 la somme de 4 764 € suite à un défaut du compteur "cuisines" constaté en 2011. A la fin de 2012, le déficit réel d'exploitation est donc de 4171,32 €

Les nouvelles recettes 2013 :

1 : la TCFE

Etant donné le décalage de 3 mois pour la perception de la TCFE, le budget 2013 du SIED 70 ne percevra que les 3/4 de la prévision de recettes, soit :

$$3\ 000\ 000\ € / 4 \times 3 = 2\ 250\ 000\ €$$

Les nouvelles recettes 2013 :

+ 2 : le complément de redevance d'ERDF suite à l'achèvement de la départementalisation du SIED 70

$$150\ 000\ € + 25\% \times R2 + 25\% \times \Sigma PCT$$

Compte tenu de l'indexation, pour 2013, ce complément sera supérieur à 315 000 €

Une partie de cette somme doit être utilisée pour le fonctionnement du syndicat

Les autres recettes 2013 :

+ 3 : le redevances de concession

R1 = 300 000 €

R2 = 900 000 €

selon détail ci-dessous :

Redevances de	ERDF	SCICAE	GRDF
fonctionnement : R1	268 000 €	31 000 €	1 000 €
investissement : R2	720 000 €	180 000 €	

Les dépenses principales de 2013 :

- ✚ 1 : les travaux selon le tableau de la page 2 du rapport pour un montant global d'environ 11 000 000 € avec une participation du SIED 70 d'environ 3 435 000 € soit plus de 30%
- ✚ 2 : 170 000 € pour les charges à caractère général
- ✚ 3 : 630 000 € pour les salaires des agents en augmentation de 20% par rapport au CA 2012 qui permettront de renforcer l'équipe en fonction des besoins

Les dépenses et recettes 2013 proposées :

pour un total de 12 116 250 € équilibré

Recettes	
TCFE	2 225 000 €
R2	900 000 €
R1	300 000 €
Complément redevances	315 000 €
FIMO	809 500 €
Participation FACÉ	2 660 000 €
Participation PCT et A8	985 000 €
Participation demandeurs	2 707 150 €
TVA récupérée	1 214 600 €

Dépenses	
Travaux TTC	10 999 800 €
Charges à caractère générales	170 000 €
Charges salariales	630 000 €
Indemnités élus	50 000 €
Remboursements de frais	10 000 €
Emprunts bâtiment	26 000 €
Immobilisations corporelles	60 000 €
Travaux économie d'énergie	70 000 €
Imprévus	100 450 €

Les orientations budgétaires 2013 :

